

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du
Jeudi 16 janvier 2020 à 18h00**

PRESENTS : Mesdames BAXTER, BEURNE, DELPLACE, QUELIN (DUJON), MOLLIS, TAVERA REVEL.

Messieurs BOTTANI, GALZY, GARREC, PALAY.

ABSENTS : Mesdames BATENS, Messieurs BARDOC, FAUCHER, PERRIER.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Décision modificative 2 – Commune

Il est proposé de procéder aux modifications de crédits suivantes

Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
041	238	Avances		1 170 852,65 €
041	21312	Bâtiments scolaires	1 170 852,65 €	
			1 170 852,65 €	1 170 852,65 €

Vote : 1 abstention (Mme Tavera), 10 pour

Opération d'extension et réhabilitation du groupe scolaire - approbation du bilan de clôture des comptes et quitus donné à la SEGARD, mandataire

Il est proposé :

- d'adopter le bilan de clôture du mandat confié à la SEGARD pour la réalisation de l'opération d'extension et réhabilitation du groupe scolaire de COLLIAS.
- de confirmer que ce bilan fait ressortir un solde créditeur en faveur de la commune de 16 430,90 € TTC.
- d'arrêter le montant définitif de l'opération à 1 758 270,30 € TTC.

Vote : 1 abstention (Mme Tavera), 10 pour

Désignation délégués SIVU CLACOS

Il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 suppléants pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) CLACOS (Cuisine Locale Argilliers Collias Sanilhac-Sagriès)

Monsieur GARREC et Monsieur PALAY, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires.

Madame DELPLACE et Madame BAXTER, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamées délégués suppléants.

Convention de partenariat entre la commune de Collias et l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du Pont du Gard.

La convention de partenariat proposée par l'EPCC du Pont du Gard permet à toutes les communes du département de bénéficier de la gratuité totale d'accès au site du Pont du Gard et de conditions préférentielles pour les grands événements.

L'accès gratuit au site du Pont du Gard se fait sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois, justifiant de leur domicile à l'année dans la commune de Collias.

Vote : unanimité

Questions diverses/ Informations

Restes à réaliser 2019 pour 2020 :

Commune

Dépenses investissement :

Etude PLU

Etude cuisine collective

Aménagement parcelle Gaillard

Voirie

Enfouissement réseaux

Recettes investissement :

Subvention FEDER école

Subvention DETR tranche2

M49

Dépenses investissement :

Prêt relais STEP

Recettes investissement :

Subvention STEP département

Subvention STEP agence de l'eau

Subvention pour le 2^e forage :

Monsieur le Maire explique que l'arrêté d'attribution a été reçu et que la subvention représente 80% des dépenses. Les dépenses subventionnables étant supérieures aux dépenses réalisées, la subvention sera de 80% de ces dépenses.

L'agence de l'eau subordonne le versement du solde de cette subvention au début des travaux d'arasement du seuil. Monsieur le Maire indique qu'il va prendre contact avec les services de l'agence de l'eau afin que cette condition soit revue.

Marché de travaux chemin de la combe et chemin de la paille :

Le dernier jour pour dépôt du marché est le vendredi 17 janvier à 12h.

Vente terrain rue traversière :

Monsieur le Maire rappelle que la mise en vente d'un terrain, rue traversière, est toujours en cours et que les enveloppes d'offres peuvent être déposées jusqu'au 31 janvier à l'étude notariale d'Uzès de Maître Guy-Gallego.

Parcelles Bremond :

Monsieur le Maire explique une réunion avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) et Un toit pour tous a eu lieu début janvier. Il a été demandé à l'architecte, de retravailler, une dernière fois les plans, afin de trouver un équilibre financier à l'opération. La diminution de la voirie est une des options proposées. La date butoir pour cette nouvelle proposition a été fixée au 06/02. Au cas où le résultat ne serait pas satisfaisant, la commune prendrait la décision, soit de se tourner vers un nouvel aménageur foncier, soit d'envisager une nouvelle orientation.

Agriculture :

Monsieur le Maire explique qu'il est en train de voir avec les agriculteurs pour installer une prise d'eau à la STEP. La réflexion en cours se porte sur la possibilité et les modalités de facturation de l'eau consommée.

La séance est levée à 18h35.